

Trente ans de politique de rééquilibrage au profit des Kanak...

... qui n'a pas résolu toutes les divisions

UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DES TERRITOIRES

PROV. Décentralisation du pouvoir avec la création des trois provinces aux compétences renforcées (1998)

Capitale de province

LA RECONNAISSANCE DU PEUPLE KANAK

Réserves de 1978 et terres attribuées dans le cadre de la réforme foncière

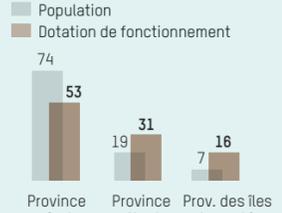
Centre culturel Tjibaou pour la culture kanak

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PROVINCES À MAJORITÉ KANAK

Attribution du massif du Koniambo à la Société minière calédonienne (SMSP) détenue majoritairement par la province Nord

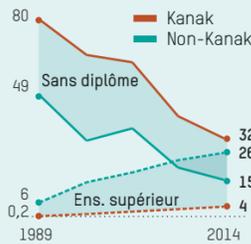
Construction d'une usine de production de nickel aidée et soutenue par la province et l'Etat

Rééquilibrage économique vers les provinces Nord et des îles Loyauté



UNE SOCIÉTÉ ENCORE INÉGALITAIRE

Niveau de diplôme en % de la population âgée de plus de 14 ans



UNE POPULATION SÉGRÉGUÉE

A l'échelle du pays

Plus de 70 % de Kanak

A l'échelle de Nouméa

Quartiers aisés à dominante européenne
Quartiers populaires ou marginalisés à dominante kanak ou océanienne

UNE FRACTURE POLITIQUE SUR LA QUESTION DE L'INDÉPENDANCE

Elections provinciales 2014 en % des voix indépendantistes par commune

Plus de 85 %
De 70 % à 85 %
De 50 % à 70 %
De 25 % à 50 %
Moins de 25 %

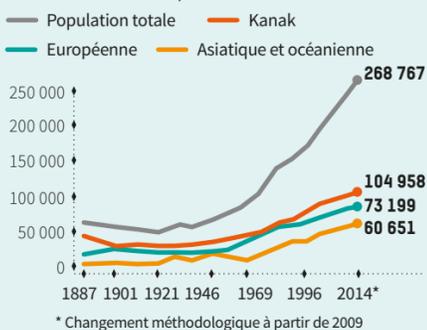
FIN DU XIX^E SIÈCLE
RELÉGATION TERRITORIALE DES KANAK

L'administration coloniale s'étant attribuée la propriété des terres dès 1855, elle a déplacé et relégué les Kanak dans des réserves (13 % du territoire de Grande Terre) lors des opérations dites du « grand cantonnement ».



AU COURS DU XX^E SIÈCLE
LES KANAK DEVIENNENT MINORITAIRES

La France a accentué sa politique de peuplement dans les années 1960-1970 afin notamment de rendre minoritaires les Kanak et de se prémunir ainsi de velléités indépendantistes.



LES ÉVÉNEMENTS DE 1981-1989

La lutte violente des années 1980 pour l'indépendance atteint son paroxysme avec la prise d'otages d'Ouvéa en 1988. Suivront les accords de Matignon (1988) puis celui de Nouméa (1998) qui prévoient à terme la tenue d'un référendum sur l'indépendance.



Nouvelle-Calédonie: un territoire en transition

Malgré une croissance annuelle moyenne de 4 %, la production de richesse sur l'archipel reste très dépendante de l'industrie du nickel et du secteur public

NOUMÉA - envoyé spécial

En 2014, les Kanak forment la communauté la plus importante: 105 000 personnes, soit 39 % des quelque 270 000 habitants. Elle est suivie par la communauté dite européenne, qui en compte 73 200 (27 %), le reste de la population étant essentiellement d'origine océanienne ou asiatique. La pyramide des âges diffère sensiblement de celle de la métropole. Les moins de 25 ans représentent 32 % de la population totale, contre 24,3 % en métropole, et les plus de 65 ans 8,4 %, contre 19 % en métropole.

Depuis cinquante ans, l'économie néo-calédonienne a connu une croissance annuelle moyenne de 4 %, supérieure à celle de la France métropolitaine. Sur les vingt-cinq dernières années, le produit intérieur brut (PIB) par habitant a crû de 2,3 % par an. Pro-

che de celui de la métropole (29 271 euros, contre 32 736 euros), il est de dix à quinze fois supérieur à celui des îles du Pacifique à proximité de la Nouvelle-Calédonie.

L'économie calédonienne est fortement dépendante de l'industrie du nickel (extraction et transformation). Elle représente près de 10 % de la création de valeur ajoutée mais seulement 3 % de l'emploi salarié privé. Toutefois, après les « dix glorieuses » du début des années 2000, où le cours du nickel était au plus haut, la crise intervenue depuis 2015 a entraîné un net ralentissement et montré la vulnérabilité d'une économie centrée sur la spécialisation minière. L'enjeu du nickel et le contrôle de la ressource n'en restent pas moins au cœur du processus politique d'émancipation.

Près d'un actif salarié sur trois travaille aujourd'hui dans le secteur public, qui représente encore 20 % de la richesse créée. Les

transferts publics de l'Etat vers la Nouvelle-Calédonie, qui s'élevaient à près de 30 % du PIB au début des années 1990, ont reculé et n'en représentent plus que 15 %. Néanmoins, la Nouvelle-Calédonie continue de présenter les caractéristiques d'une petite économie insulaire où les dynamiques de l'économie assistée sont encore bien présentes. Sur ce plan-là, l'archipel est encore dans une phase de transition. ■

PATRICK ROGER

Carte réalisée avec la participation de JEAN-CHRISTOPHE GAY, professeur des universités à l'IAE de l'université de Nice

CARTOGRAPHIE
Mathilde Costil et Sylvie Gittus-Pourrias

SOURCES
ATLAS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, IRD-CONGRÈS; « LA NOUVELLE CALÉDONIE, UN DESTIN PEU COMMUN », JEAN CHRISTOPHE GAY, 2014; IEOM; ISEE; INSEE; REVUE « MAPPEMONDE », N° 115; ADRAF; GÉOREP; « LE MONDE »